## VENTES POUR TAXES

HARRIS, MME. MARY R.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Short, Ave. Carrollton, Forshey et Olive, désignée comme lot No. 7 dans l'îlet No. 504; l edit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de 107 pieds.

HAMPTON, REISS—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Cherokee, Maple et Burthe, désigné comme lot No. 14 dans l'îlet No. 89; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

HASEMANN, MME. ANNIE E.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$14.80
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Dante, Apricot et Pritchard, désignée comme lots Nos. F to K dans l'îlet No. 412; le dit lot No. F mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 150 pieds. Le lot G mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots H to K mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds; le lot H formant le coin des rues Pritchard et Cambronne.

HASEMANN, MME. ANNIE E.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$7.60
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Dante, Apricot et Pritchard, désignée comme lots No. B. C. pt D. dans l'îlet No. 412; les dits lots No. B. C. mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 120 pieds; le lot pt D mesurant 15 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 120 pieds.

HASEMANN, LOUIS—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$30.53
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Joliet, Apricot et Pritchard, désignées commes lots Nos. 5 et 18 pt 19 to 22, 23, 24 dans l'îlet No. 410, les dits lots 5 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joliet, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 10 formant le coin des rues Joliet et Apricot; les lots 23, 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 470 pieds; les lots 11, 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 150 pieds; les lots 13, 18 mesurant chacun 30 pieds de front à la rue Leonidas, sur une profondeur de 120 pieds; le lot 13, formant le coin des rues Leonidas et Pritchard; les lots pts. 19, 22, mesurant 88 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 120 pieds.

HASEMANN, MME. LOUIS—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$3.70
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eagle, General Ogden, Nelson et Apple, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'îlet No. 362; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue General Ogden, sur une profondeur de 150 pieds.

HAHN, WM. A.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fern, Short, Nelson, Fontainebleau et Drive, désingée comme parcelle dans l'îlet No. 353; la dite parcelle mesure 55 pieds de face à la rue Fontainbleau, sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin des rues Fontainbleau et Short.

HADY, FRANK—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$16.63
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Short, Fern, Balona et Spruce, désignés comme lots Nos. 1 à 4 dans l'îlet No. 279; les dits lots Nos. 1 à 4 mesure chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le lot 1 formant le coin des rues Fern et Spruce.

HUDDLESTON, WM. I.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$4.63
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Leonidas, Green et Birch, désigné comme lot No. J dans l'îlet No. 207; le dit lot No. J mesure 25 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 100 pieds.

HUBERT, LOUIS A.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$24.98
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, Place Neron et Ave. Claiborne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 dans l'îlet No. 318; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds.

INTERSTATE LAND CO.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913....................$4.16
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joliet, Cambronne, Apricot et Pritchard, désignée comme lot No. ½ 19, 20 dans l'îlet No. 411; les dits lots Nos. ½ 19, 20 mesurent 45 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

## VENTES POUR TAXES

JOACHIM, JACOB—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.31
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme lot No. 8 dans l'îlet No. 427; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

JOACHIM, JACOB—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totael 1913 ....................$2.31
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet No. 427; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

JOACHIM, JACOB—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.31
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No. 427; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face àla rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

JOACHIM, JACOB—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.31
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme lot No. 5 dans l'îlet No. 427; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

JOACHIM, JACOB—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.31
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dante, Cambronne, Pritchard et Fig, désigné comme lot No. 4 dans l'îlet No. 427; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

KORNDORFER, MME. GUIDO A.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$18.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Dante, Burthe et Elm, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No. 109; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Elm, sur une profondeur de 150 pieds.

LEMLEY, MELLE WINONA S.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$3.70
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Hall et Esther, désignés comme lots Nos. 1 et 2 dans l'îlet No. 25; les dits lots No. 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Millaudon, sur une profondeur de 100 pieds.

MADISON, MME. DAVID—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, Panola et Sycamore, désignés comme lots Nos. 9 et 10 dans l'îlet No. 285; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 10 formant le coin Burdette et Sycamore.

MOISE, HAROLD A.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$25.90
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Dante, Green et Birch, désignée comme lot No. 1-5 24 dans l'îlet No. 210; la dite parcelle No. 1-5 mesure chacun 30 pieds de face à la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds; le lot 1 formant le coin des rues Dante et Birch; le lot 24, mesurent 24 pieds de face à la rue Birch, sur une profondeur de 150 pieds.

MOORE, DR. HOWELL M.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913....................$15.73
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, Plum et Poplar, désignée comme lot No. 6 ou C ½ 5 ou C dans l'îlet No. 161; la dite parcelle 6 ou C ½ 5 ou C mesure 45 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds.

McCARTY, RICHARD, JR.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$3.70
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désigné comme lot No. 16 dans l'îlet No. 210; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds de face à la rue Leonidas, sur une profondeur de 150 pieds.

NELSON, JESSIE ET ALS.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 .................... $4.63
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Leonidas, Green et Birch, désigné comme lot No. M dans l'îlet No. 207; le dit lot No. M mesure 30 pieds de face à la rue Green, sur une profondeur de 150 pieds.

## VENTES POUR TAXES

NOURSE, WM. K.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913....................$1.85
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Holly Grove, General Ogden, Pear et Heaton, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 656; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Holly Grove, sur une profondeur de 120 pieds, formant coin sur les rues Holly Grove et Heaton.

OBERT, L. J.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.78
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Poplar, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No. 158; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces.

PRESTON, IVY T.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$13.88
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Milaudin, Macarty et Commercial, désignée comme lots ½ 8-9 dans l'îlet No. 43; les dits lots Nos. ½ 8-9 mesurent 46 pieds 6 pouces de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de 115-122 pieds 3 pouces.

PRESTON, IVY T.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$46.95
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Millaudin, Macarty et Commercial, désigné comme lots Nos. 4-7-½ 8 dans l'îlet No. 43; les dits lots Nos. 4-7 mesurent 120 pieds de face à la rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds. Le lot 7 forme le coin des rues Commercial et Lowerline. Le lot ½ 8 mesure 16-15 pieds de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces.

POYDRAS HOMESTEAD ASS'N.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fern, Burdette, Panola et Spruce, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet No. 280; l dett lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds.

RILEY, ALONZO L.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$2.78
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Cherokee, Zimple et Elm, désigné comme lot No. 18 dans l'îlet No. 125; le dit lot No. 18 mesure 30 pouces de face à la rue Zimple, sur une profondeur de 120 pieds.

ROBERTSON, ULYSES—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$0.25
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Cohn et Hickory, désigné comme lot No. 19 dans l'îlet No. 249; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 110 pieds.

SAXON, LYLE—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$32.38
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, Burthe et Elm, désignés comme lots Nos. 21 et 22 dans l'îlet No. 405; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Elm, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot 22 forme coin sur les rues Elm et Fern.

SAMPLE, JAMES A.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$8.33
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'îlet No. 249; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur de 150 pieds.

SHANKLIN, WM.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$27.75
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fern, Short, Zimple et Oak, désignée comme lots Nos. 12 pt 13 dans l'îlet No. 132; les dits lots Nos. 12 pt 13 mesurent 59 pieds 11 pouces de face à la rue Oak, sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces. Le lot 12 forme coin sur les rues Oak et Fern.

STEWART, SAM'L. B.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$13.88
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrolton, Apple et Belfast, désignés comme lots Nos. 9 et 10 dans l'îlet No. 380; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 120 pieds, formant coin sur l'Avenue Carrollton et la rue Belfast.

STEVENSON, DR. W. B.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$4.63
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désigné comme lot No. 18 dans l'îlet 259; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Spruce, sur une profondeur de 100 pieds, formant coin sur les rues Spruce et Joliet.

## VENTES POUR TAXES

SINGER, ISIDORE—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$9.25
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fern, Burdette, Forshey et Oleander, désignés come lots Nos. 7 et 8 dans l'îlet No. 498; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds.

SMITH, VEUVE ROBERT—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$1.85
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Monroe, Belfast et Apricot, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 304; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 120 pieds, formant coin sur les rues Apricot et Monroe.

SONS AND DAUGHTERS OF ORLEANS—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$34.23
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Lowerline, Jeannette et Poplar, désignée comme lots Nos. 9 et 10 dans l'îlet No. 187; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No. 10 forme coin sur les rues Hillary et Jeannette.

TEUTONIA B. AND L. ASS'N.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$8.33
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eagle, Monroe, Jeannette et Poplar, désigné comme lot No. 6 dans l'îlet No. 175; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Poplar, sur une profondeur de 120 pieds.

UPTON, GEO. McN.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$18.50
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fern, Burdette, Plum et Oak, désignée comme lots Nos. pt 13½ 14 arrière pt 14 dans l'îlet 154; les dits lots pt 13½ 14 mesure 45 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 100 pieds, et forme coin sur les rues Fern et Plum. Le lot arrière pt 14 mesure 20 pieds sur 45 pieds.

WADDELL, TARVAR—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$18.50
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Short, Jeannette, Fern et Birch, désigné comme lot No. pt. 16, 17 ou A dans l'îlet No. 192; les dits lots Nos. pt 16, 17 ou A mesurent 33 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 120 pieds.

WIEGAND, CAROLNE B.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$8.33
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Millaudin, Ann et Mississippi, désignées comme lots Nos. pt 8 et 11 dans l'îlet No. 32; les dits lots Nos. pt 8 et 11 mesurent 30 pieds 4 pouces de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de 109 pieds 6 pouces.

WILLIAMS, ALBERT P.—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$1.83
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désigné comme lot No. 19 dans l'îlet No. 259; le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Spruce, sur une profondeur de 100 pieds.

WHITE, ALFRED—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eagle, Monroe, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos. 7 et 8 dans l'îlet No. 238; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Hickory, sur une profondeur de 100 pieds.

YATTER, JOSEPH—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$9.25
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Leonidas, Plum et Oak, désignée comme lot No. pt 1-3 dans l'îlet No. 146; le dit lot No. pt 1-3 mesure 60 pieds 6 pouces de face à la rue Oak, sur une profondeur de 90 pieds, et forme coin sur les rues Oak et Leonidas.

ZELLER, VEUVE CELESTINE—
Taxe d'état 5 Mills
Taxe de levée 3 Mills
Taxe de bonnes routes ¼ Mill
Taxe des vétérans civils 1 Mill
Total 9¼ Mills
Taxe totale 1913 ....................$11.10
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Monroe, Plum et Poplar, désignée comme lot No. A ou 10 dans l'îlet No. 169; le dit lot No. A ou 10 mesure 30 pieds de face à la rue Plum, sur une profondeur de 120 pieds, et forme coin sur les rues Plum et Monroe.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis; et la propriété vendue pourra être

## VENTES POUR TAXES

rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé, avec vingt pour cent et les dépens.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

**AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES POUR LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Pour la Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 27 mai 1914.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1913 que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 27 Juin 1914, à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.
mai 27—Juin 2 10 17 25

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Wagner, dans l'îlet des rues Webster, Evelina et Eliza.**

**Isaac B. Wolf vs. Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolia.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,156 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No. Vingt-Trois dans l'îlet No. 102, borné par les rues Wagner (Washington), Webster, Evelina et Eliza; le dit lot mesure trente-et-un (31) pieds de face à la rue Wagner, par cent vingt-et-un (121) pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
WALKER & WOLF,
Avocats pour le demandeur.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc.**

**Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I.—Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 88,610 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feue Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme héritier ou créancier, ou incluant ses droit, titre et intérêts dans la propriété décrite ci-après:

Un certain lot de terre avec améliorations, désigné par le numéro 1560 avenue N. Claiborne, et consistant d'un matériel de boulangerie, mulets, chevaux, voitures, toutes les installations d'une boulangerie, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 632, borné par l'avenue Claiborne, les rues St-Bernard, Robertson et Laharpe et une allée mesurant 48 pieds sept pouces de face à l'avenue Claiborne sur une première profondeur, sur une allée à l'arrière, du Marché, de quatre-vingt-neuf pieds six pouces, de là s'élargissant à angles droits vers la rue St-Bernard de quatre pieds et quatre lignes, et alors, une seconde profondeur de quarante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3 et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Claiborne, et de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces, et a une largeur à l'arrière de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces, qui est aussi une ligne oblique, et est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B, sur deux croquis de A. de Armas, en date du 11 juin 1887. Une autre portion de terre immédiatement à l'arrière de celle décrite ci-dessus, étant l'arrière portion des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit îlet No. 632, et mesure soixante-quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à une distance de cent dix pieds, trois pouces de l'avenue St-Bernard et finissant à un point du côté de l'avenue Claiborne, du lot 4 à une distance de 111 pieds 9 pouces de l'avenue St-Bernard, sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant soixante-quatre pieds six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Laharpe, et à une distance de cent soixante-dix pieds trois pouces de l'avenue St-Bernard, sur le côté de la rue Robertson et finissant à un point de cent soixante-et-onze pieds neuf pouces distant de l'avenue St-Bernard et du côté de l'avenue Claiborne, le tout devant apparaître plus clairement sur le croquis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, le 10 mars 1899, annexé à un acte passé devant John W. Duffy, en date du 26 juillet 1902.

II.—Les réclamations contre la succession de Bernard Von Schlemmer, représentées par deux billets, l'une datée du 12 juin 1901, avec 8 pour cent depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cents soixante-dix dollars, et l'autre, en date du 13 novembre 1905, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cent dollars, le tout selon les comptes provisionnels et final, et le jugement rendu en cette affaire dans la dite succession de Bernard Von Schlemmer.

III.—Aussi, toutes les demandes, de quelque sorte et nature qu'elles soient, contre la succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021, comme héritier ou comme créancier, et contre tous les fonds qui lui reviennent dans le partage final, devant Bus, Rouen, notaire, selon l'ordre rendu dans l'affaire de Bernard Celestin Von Schlemmer et als. vs. Succession de Mme Geneviève Von Schlemmer, No. 106,596 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 22 23 29—juin 5 12 19 24 25

## VENTES A L'ENCAN.

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriétés améliorées de valeur dans les Troisième, Sixième et Septième Districts.**

**1e—No. 5524 rue Perrier, entre les rues Octavia et Joseph.**

**Nos. 1819-1821 rue Allen, entre les rues N. Prieur et N. Roman.**

**Nos. 4116-4118 rue Général Ogden, entre les rues Marks et Pear.**

**Ideal Savings and Homestead Association vs. Pine Grove Realty Co., Inc.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ville de Rickerville, Paroisse de Jefferson, désigné comme le lot Seize de l'îlet No. 35, qui est borné par les rues Octavia, Coliseum (autrefois Plaquemine), Joseph et Perrier, d'après un plan de la dite ville de Rickerville, dessiné par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire à cette époque; le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier, sur une profondeur de cent pieds six pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

2e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 880, borné par les rues Allen, Nord Prieur, Nord Roman et Annette, désigné par la lettre B, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 8 novembre 1908, et annexé à un acte d'achat par Mlle G. I. Townsley à Mme Mary Kelly, passé devant Jules F. Meunier, notaire, daté le 14 janvier 1909, et le dit lot, d'après le dit croquis, avoisine le lot la lettre A, et mesure trente-et-un pieds de face à la rue Allen, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le dit lot se compose de ce qui reste de la portion du lot No. 22, qui est de vingt-deux pieds quatre pouces et de huit pieds huit pouces du lot No. 21.

3e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No. 651, borné par les rues Général Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, désigné par le No. 6, et partant d'un point de 120 pieds du coin des rues Général Ogden et Marks, mesure trente pieds de face à la rue Général Ogden, par cent vingt pieds de profondeur, d'après un plan de H. C. Brown, daté le 20 août 1908.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demanderesse.
avril 24 25—mai 1 8 15 22 27 28

**ANNONCE JUDICAIRE**

**Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.**

**John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.**

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté le 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—Juin 4

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal —— rue Scott, au coin de la rue Saint-Pierre (dans l'îlet des rues Toulouse et Pierce).**

**Suburban Building and Loan Association vs. Frank P. Luccia.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Scott, Saint-Pierre, Pierce et Toulouse, lesquels lots sont désignés par les numéros un et deux, et mesurant comme suit: Le lot un a trente pieds de face à la rue Scott, vingt-neuf pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Saint-Pierre, cent vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2 parallèle avec la rue St-Pierre, et cinquante-sept pieds, un pouce et sept lignes dans le fond sur une ligne oblique. Lot No. 2 a trente pieds de face à la rue Scott et touche le lot No. 1, cent-vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 1, cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 3, parallèle à la rue Saint-Pierre, trente-six pieds, huit pouces et quatre lignes à l'arrière sur une ligne oblique, sur le côté du lot No. 1, et plus une largeur de dix pieds, huit pouces et sept lignes, parallèle à la rue Scott; le tout d'accord avec un croquis de E. Pilié, député voyer de ville, daté du 2 octobre 1896, appendu à un acte passé devant A. Dorlocourt, notaire, le 17 novembre 1896.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
mai 15 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

## VENTES A L'ENCAN.

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 3910, rue Marshall.**

**Citizens' Homestead Association vs. James M. Mandeville.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,011 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre triangulaire, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'îlet ou portion de terre No. 195, bornée par les rues Marshall et Gayoso et une autre propriété avoisinant le dit triangle No. 195, ou la prolongation possible de la rue Broad, conformément à un plan de Benjamin Buisson, daté le 17 février 1846, et deposé dans la dernière Quatrième Cour de District de cette ville, dans le procès No. 1966, et d'après un croquis d'arpentage certifié, comme étant conforme avec le dit plan de Buisson, et annexé, pour référence, à un acte devant Edgar Grima le 12 mai 1896, d'après l'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, s'accordant avec le dit plan de Buisson, annexé à une vente devant E. B. Ellis, notaire, le 1er février 1912, les dimensions de la susdite propriété sont comme suit: Quatre-vingt-seize pieds six pouces de face à la rue Marshall, deux cent quatre pieds cinq pouces de face à la rue Gayoso, et deux cent six pieds deux pouces sur l'autre propriété avoisinant le dit triangle, ou le prolongement possible de la rue Broad.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 25, mai 1 8 9 12 15 22 27 28

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.**

**Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,206 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 24 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District de cette ville, portant le numéro municipal 2004 rue Espagne (dans l'îlet Johnson, Mandeville et Galvez).**

**André Lafargue vs. Frederick G. Meyers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,479 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et avantages y ayant trait ou appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Johnson, Mandeville et Galvez (autrefois Grant), désigné par le numéro six et commençant à une distance de trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Johnson et Espagne; le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. BELL, Avocat pour le demandeur.
mai 15 16 22 29—juin 5 12 18

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété améliorée dans le Cinquième District, portant les Nos. municipaux 312 et 314, avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**

**Mme Louise Wiegand vs. Succession de Mme Caroline Fink, épouse de Louis A. Brauner.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,313 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique, Atlantique et Pélican et la rue Alix, et désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 48, mesurant trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan au dit îlet par P. A. d'Hemecourt, voyer, daté le 27 septembre 1876, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
N. E. HUMPHREY, Avocat pour la demanderesse.
mai 16 19 22 29—juin 5 12 17 18